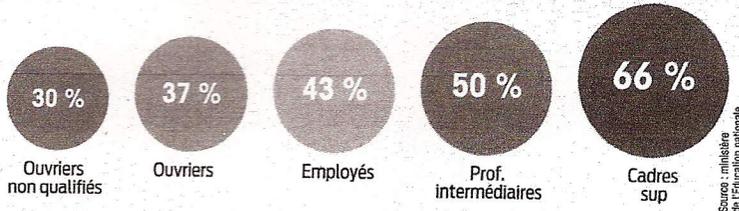


L'ORIENTATION, UN CHOIX DE CLASSE

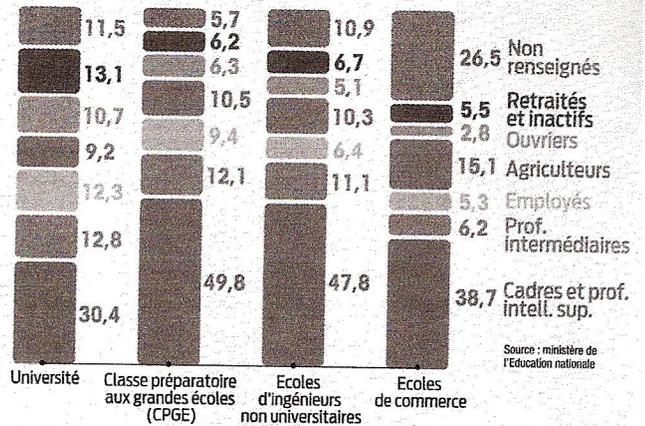
Part des élèves entrés en 6^e en 2007 passant en seconde générale ou technologique avec une note de 8 à 10 au brevet des collèges, en %



A résultats scolaires équivalents, les enfants de cadres choisissent nettement plus souvent une seconde générale et technologique que les filles et fils d'ouvriers. L'origine sociale continue également de jouer un rôle majeur dans l'accès au bac. L'élévation de la part de bacheliers dans les catégories les moins favorisées résulte pour une bonne part de l'essor du bac professionnel à partir de la fin des années 1980. En toute logique, on retrouve nettement plus d'enfants de milieux favorisés dans les filières les plus sélectives de l'enseignement supérieur.

L'ORIGINE SOCIALE RESTE DISCRIMINANTE DANS LE SUPÉRIEUR

Répartition des étudiants à la rentrée 2012-2013, selon leur origine sociale, en %



Source : ministère de l'Éducation nationale

LE DIPLÔME RESTE UN REMPART CONTRE LE CHÔMAGE...

Taux de chômage selon le diplôme et l'âge en 2013, en %

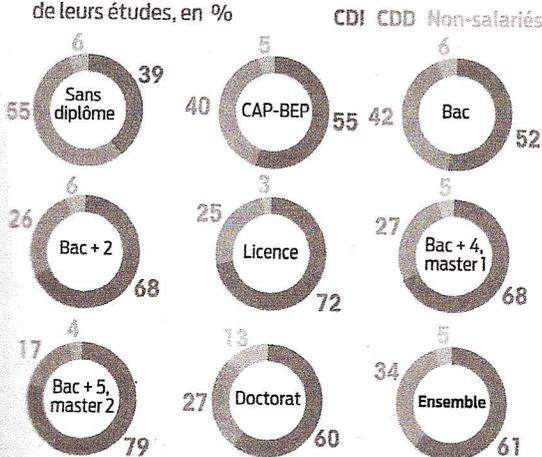
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Aucun diplôme ou CEP	37,8	17,2	9,9	16,8
Brevet des collèges	28,6	12,3	6,6	14,5
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	21,9	8,6	6,2	10,0
Bac ou brevet professionnel	17,3	7,6	6,0	10,1
Bac + 2 ans	10,5	4,6	3,6	5,7
Diplôme supérieur à bac + 2	10,2	5,0	5,0	6,1
Ensemble	18,4	8,1	6,5	9,8

N. B. : chômeurs au sens du BIT.

Mieux vaut avoir un diplôme pour entrer – et progresser – dans le marché du travail. En 2013, le taux de chômage des non-diplômés était trois fois plus élevé que celui des personnes titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2. Le diplôme influe aussi sur la qualité de l'emploi : les non-diplômés sont davantage en CDD que les titulaires d'un diplôme.

...ET POUR UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE

Statut d'emploi des jeunes trois ans après la fin de leurs études, en %



Source : Céreq, enquête 2010 auprès de la génération 2007

LES FEMMES GAGNENT TOUJOURS MOINS QUE LES HOMMES

Salaire net mensuel moyen selon la catégorie sociale en 2012 (en euros) et écart femmes/hommes (en %)



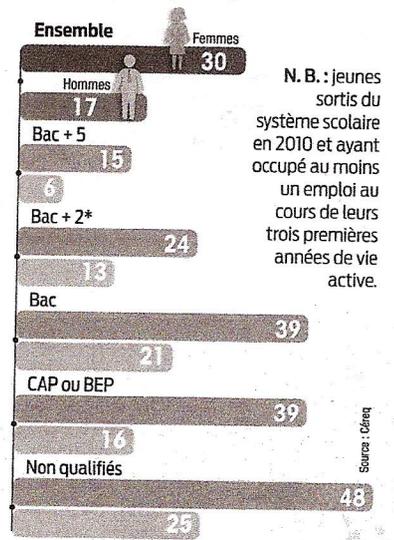
N. B. : salariés en équivalent temps complet du secteur privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee

Les inégalités entre hommes et femmes ont beau se réduire, l'écart de salaire entre les sexes reste de 24 %, tous temps de travail confondus. Il est de 19 % si l'on ne prend en compte que les temps complets et de 9 % à poste et qualification équivalents. Les femmes travaillent davantage à temps partiel que les hommes, elles occupent des emplois moins qualifiés (les garçons continuent à être très majoritaires dans la filière S au lycée et dans les filières supérieures les plus sélectives). Et elles accomplissent toujours l'essentiel des tâches domestiques...

LES FEMMES, CHAMPIONNES DU TEMPS PARTIEL

Temps partiel et premier emploi des jeunes en 2013, selon le sexe et le niveau de diplôme, en %



N. B. : jeunes sortis du système scolaire en 2010 et ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active.

* Hors santé, social.

Source : Céreq

